



Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle

Réunion Directeurs – mars 2017



L'Éducation Artistique et Culturelle

La loi de refondation de l'école réaffirme
l'importance de l'Éducation Artistique et
Culturelle,
indispensable à la démocratisation culturelle et à
l'égalité des chances.

- > Contribuer à l'égalité d'accès à la Culture
- > Construire les citoyens de demain



L'Éducation Artistique et Culturelle

Favorise :

- L'épanouissement des élèves,
- Le développement de l'autonomie et de la créativité,
- La diversification des moyens d'expression,
- L'appropriation de savoirs, de compétences,
- L'appropriation de valeurs,
- La confiance et l'estime de soi,



L'Éducation Artistique et Culturelle

Répond à 3 objectifs :

- Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire,
- Développer et renforcer leur pratique artistique,
- Permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels.



Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

- Circulaire n°2013-073 du 3 mai 2013

Objectifs du PEAC :

- Mettre en cohérence les enseignements et les actions, les enrichir et les diversifier,
- Formaliser, mettre en valeur les actions en leur donnant de la continuité,
- Conjuguer au mieux les 3 piliers de l'EAC (connaissances – pratiques – rencontres)
- Fonder une culture artistique personnelle.



Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

A partir du « Guide pour le parcours d'éducation artistique et culturelle ».

Les cinq principes de conception d'un PEAC





Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Les différents domaines artistiques

Arts visuels

Arts plastiques (peinture, sculpture, dessin et arts graphiques...), illustration, B.D., cinéma, audiovisuel, vidéo, photographie, dessins animés (et autres images), arts numériques, etc.

Arts du son

Musique vocale, musique instrumentale, musique de film et bruitage, technologie de création et de diffusion musicale, etc.

Arts du quotidien

Arts appliqués, design, métiers d'art, arts populaires, etc.

Arts du spectacle vivant

Théâtre, musique, danse, mime, arts du cirque, arts de la rue, marionnettes, arts équestres, feux d'artifices, jeux d'eaux, etc.

Arts de l'espace

Architecture, urbanisme, arts des jardins, paysages aménagés,

Arts du langage

Littérature écrite et orale (roman, nouvelle, fable, légende, conte, mythe, poésie, théâtre, essai, etc.), inscriptions épigraphiques, calligraphies, typographies, etc.



Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Démarche de construction :

- Déterminer les ressources de l'école,
- Définir pour chaque cycle ou niveau, les connaissances, les pratiques et les rencontres envisagées dans les différents domaines,
- Mettre en forme la programmation de l'école
- Prévoir le document personnel de l'élève,
- Présenter le document finalisé aux parents.



Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle

Le PEAC de notre école – Programmation par cycle

	Année 1 →	Année 2 →	Année 3 →
	Rencontres, Pratiques, Connaissances.	Rencontres, Pratiques, Connaissances.	Rencontres, Pratiques, Connaissances.
Arts VISUELS			
Arts de l' ESPACE			
Arts du QUOTIDIEN			
Arts du SON			
Arts du LANGAGE			
Arts du SPECTACLE VIVANT			



Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Document personnel de l'élève :

Chaque élève doit pouvoir conserver la mémoire de son parcours pour se l'approprier pleinement,

fixer le souvenir d'une rencontre sensorielle et affective

Document individuel -> papier ou numérique



Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Document personnel de l'élève Contenu

- Ce qui relève de l'expérience (ticket, article de presse, carte postale, photo...)
- Ce qui traduit l'émotion (trace écrite, croquis, collages, schémas...)
- Ce qui témoigne de la création (productions personnelles, appropriation de techniques...)
- Ce qui permet la mémorisation des savoirs construits.